

Numéro	DL200826-CLM01	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Institutions et vie politique - Désignation des représentants	
Objet	Désignation des membres de la commission eau et assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 10 septembre 2020 par visioconférence

L'an deux mil vingt le dix septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni, par visioconférence - en session ordinaire -, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEUX Rémy

Etait excusée :

- Madame Catherine BONN, ayant donné procuration à Madame Marie RINKEL

Nombre de conseillers présents :	34
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	4 septembre 2020
Date de publication délibération :	14 septembre 2020
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	14 septembre 2020

Numéro	DL200826-CLM01	1/1
Matière	5.3.Institutions et vie politique - Désignation des représentants	

IX. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

En 2014, l'Eurométropole a constitué en son sein une commission dénommée "eau et assainissement", dont la mission consiste notamment à délivrer des avis consultatifs préalables aux délibérations sur tout sujet relevant de ces compétences.

Le règlement intérieur de cette commission prévoit que ses membres soient désignés expressément parmi les membres du conseil de l'Eurométropole.

Pour la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, il convient de désigner, au regard de sa strate de population, 3 représentants.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal que les trois conseillers communautaires suivants représentent la Ville d'Illkirch-Graffenstaden au sein de la Commission « eau et assainissement » :

- **M. Lamjad SAIDANI**
- **Mme Marie RINKEL**
- **Mme Valérie HEIM**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : **26** PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, BEAUJEUUX Rémy

Abstentions : **9** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara,

**Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

